

Bibliothèques et organismes documentaires au Japon

*histoire et situation actuelle **

par
Shôjiro Maruyama
*conservateur à la Bibliothèque
nationale de la Diète*

Au Japon les bibliothèques publiques universitaires, scolaires et municipales relèvent du ministère de l'Education nationale. La Bibliothèque nationale de la Diète (*Kokuritu kokkai toshokan*) dépend du Parlement, à l'instar de la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis; elle n'exerce aucune tutelle sur les autres bibliothèques, mais collabore avec elles. L'information scientifique et technique est confiée au secrétariat d'Etat à la Science et à la Technologie.

On peut donc constater qu'à l'heure actuelle, le Japon ne dispose pas encore d'un organisme habilité à planifier et à mettre en place une politique nationale des bibliothèques et de l'information.

La vie associative joue un très grand rôle au Japon. C'est pourquoi, depuis 1892, année de la création d'une association professionnelle de bibliothécaires, qui organisa en 1906 son premier congrès et édita sous le nom de *Toshokan Zasshi* (*Journal des bibliothèques*) son propre périodique, se sont développées de très nombreuses associations, répertoriées dans le tableau n° 1. Parallèlement, les bibliothèques universitaires se regroupèrent au sein du Conseil des bibliothèques des universités impériales en 1924, et de l'Association des bibliothèques des universités privées en 1938. En 1927 et 1945, les membres de la Fédération des jeunes bibliothécaires du Kansai menèrent des recherches actives en bibliéconomie et en diffusèrent les résultats.

* Cet article a été traduit par les membres de la Société franco-japonaise des bibliothécaires.

La Bibliothèque nationale

Elle fut fondée en 1872 sous le nom de Maison des livres (*Shoseki-Kan*). La même année, la ville de Kyôto ouvrait, sous le nom d'Institut des livres une bibliothèque dont la gestion fut confiée au secteur privé et dont l'usage était payant. Peu utilisée, car trop en avance sur son temps, cette bibliothèque devait cesser ses activités après 10 ans d'existence. Au contraire, la Maison des livres de Tokyo, organisation publique, se développa régulièrement, malgré de fréquentes réorganisations. En 1875, le ministère de l'Education nationale lui confia le dépôt légal. Appelée Bibliothèque de Tokyo en 1890, elle eut comme directeur Inaki Tanaka qui avait étudié aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et manifesta une intense activité: modification du statut de la bibliothèque, devenue impériale en 1897; promulgation de la première loi sur les bibliothèques en 1899; construction de bâtiments nouveaux en 1906, agrandis, quoique insuffisamment, en 1909 puisque l'ensemble

représentait alors le quart de ce qu'avait prévu le programme initial. Il fallut attendre 1968 pour que la Bibliothèque nationale, devenue Bibliothèque de la Diète, occupe les bâtiments qui lui étaient destinés.

En 1933, alors que le Japon était en guerre, un nouveau décret sur les bibliothèques, exposant les principes de la centralisation, parut. Suivit une période difficile pendant laquelle les bibliothèques furent victimes des dommages causés par la guerre.

La censure sur les publications fut abrogée en 1945. Sur les conseils de V.W. Clapp et C.H. Brown, délégués par la Bibliothèque du Congrès américaine, la Bibliothèque nationale, qui succéda à la Bibliothèque impériale en 1947, se transforma en Bibliothèque nationale de la Diète et prit en charge des missions nouvelles: publication d'une bibliographie nationale courante (1948), rédaction de fiches destinées au catalogue collectif (1949), diffusion de fiches imprimées (1949), etc. Ces fonctions avaient été préconisées par des bibliothécaires en poste

Quelques dates

3 ^e siècle-1191	Antiquité
1192-1573	Moyen Âge (développement d'une classe de guerriers)
1573-1867	Période du shogunat: 1603-1867, dite époque d'Edo
1868-1894	De la Restauration de Meiji à la Guerre sino-japonaise
1895-1914	De la Guerre sino-japonaise à la Première Guerre mondiale
1915-1931	De la Première Guerre mondiale à l'Affaire de Mandchourie
1923	Grand tremblement de terre du Kantô
1935-1945	Fin de la Seconde Guerre mondiale
1945-1959	Epoque de la reconstruction
1951	Traité de paix de San Francisco
1960-1972	Période de croissance économique rapide
1973	Période de croissance économique stable (du premier choc pétrolier à la seconde augmentation des prix du pétrole à l'« Age de la Télématicque »)

avant la guerre mais elles étaient restées lettre morte en raison de la situation sociale. Elles ressurgirent avec la période de développement de l'après-guerre. Une loi définit les missions de la bibliothèque et fixa les modalités du dépôt légal. L'informatisation fut introduite en 1971 et, dès 1981, la diffusion de la bande Japan/Marc permit de transmettre l'information bibliographique nationale en caractères chinois.

Les bibliothèques universitaires

Depuis la restauration de Meiji, en 1868, les universités japonaises se sont développées dans des conditions favorables; leurs progrès ont beaucoup contribué à la modernisation du pays. Cependant, le Japon est un pays souvent ravagé par des tremblements de terre et celui de Tokyo, en 1923, fit perdre à la bibliothèque de l'université cinq cent mille volumes sur les sept cent mille qu'elle possédait. La bibliothèque fut reconstruite en 1928 grâce à une aide internationale et à l'assistance financière de la Fondation Rockefeller.

Après ce tremblement de terre, le Conseil des bibliothèques des universités nationales et le Conseil des universités privées reprirent leur activité, mais il a fallu attendre la Seconde Guerre mondiale pour que se transforme profondément l'organisation de l'enseignement supérieur.

Comme le dénonce en 1981 Anne Herring, une chercheuse américaine, dans le *Journal des bibliothèques*, certaines bibliothèques pratiquent encore l'accès indirect aux collections. Le nombre de celles qui autorisent le libre accès augmente cependant peu à peu, à l'image de la bibliothèque de l'Université chrétienne internationale fondée en 1953. En fait, depuis 1950, les bibliothèques universitaires assument une mission bibliographique et permettent à leurs usagers d'accéder dans de bonnes conditions aux références. Elles se chargent aussi de leur formation.

La première des universités nationales à avoir introduit l'informatique dans sa bibliothèque est celle d'Osaka en 1971. Le mouvement fut suivi par les autres universités, nationales et privées. Le corps du Conseil scientifique (*Gakujutsu Shingikai*) a recommandé la mise en place d'un

Un peu d'histoire

C'est au III^e siècle que les caractères chinois furent introduits au Japon, complétés ultérieurement au IX^e, et pour la transcription phonétique, par les Kana. Au IV^e siècle, les émigrés coréens introduisirent des idées nouvelles au Japon, contribuant à la propagation du bouddhisme et du confucianisme. Les institutions politiques furent établies entre 710 et 1191, aux ères Nara et Heian. Ces époques présentent des similitudes avec celle qui vit naître les bibliothèques européennes: à côté des dépôts d'archives administratives se constituèrent des bibliothèques pour la conservation des textes religieux qui témoignent de la création de bibliothèques par les nobles de la Cour. On raconte même qu'une bibliothèque privée (Untei) créée par Isonokami Yakatsugu, fut ouverte pour la première fois aux amateurs.

Au Moyen Âge, les samouraïs poursuivirent leur ascension jusqu'à obtenir le pouvoir politique et réduire l'influence de la noblesse de cour. Certains d'entre eux commencèrent à collectionner des livres. L'impression et la publication de livres se développèrent en effet dès la fin du XIII^e siècle.

L'époque Sengoku (1467-1568), marquée par des guerres civiles, s'est achevée par l'hégémonie du Shogunat Tokugawa. Le fondateur du gouvernement shogunal, Tokugawa Ieyasu, encouragea la

publication de livres, plus particulièrement ceux qui avaient trait à l'humanisme, et recueillit ceux qui soutenaient le régime, enrichissant ainsi ses propres collections. Suivant son exemple, les seigneurs féodaux s'attachèrent à réunir des livres et quelques-uns constituèrent une bibliothèque.

Il existait aussi des bibliothèques dans les sanctuaires shintoïstes ou chez des particuliers aisés. En ce cas, elles étaient généralement réservées à l'usage privé, mais il arrivait que certaines soient ouvertes au public.

La lecture se vulgarisa à la fin de l'époque d'Edo (1603-1867). On assista alors à la popularisation des petites écoles privées et des bibliothèques de prêt. Confirmé à l'ère Meiji, ce mouvement contribua à scolariser et à alphabétiser presque tous les Japonais.

La Restauration de Meiji, en 1868, eut par ailleurs le mérite de sortir le Japon de son isolement et de l'ouvrir à l'influence étrangère. Ainsi en alla-t-il des bibliothèques:

— *l'origine des échanges internationaux de publications se situe en 1875; à cette date, le ministère des Affaires étrangères institua l'échange régulier de publications administratives avec la « Smithsonian Institution », aux États-Unis. Par la suite, c'est la Bibliothèque impériale, devenue Bibliothèque nationale de la Diète, qui, jusqu'à l'adhésion aux deux conventions de l'UNESCO sur les échanges, se chargea de ces relations.*

— *Pour sa part, l'Association des bibliothécaires japonais s'affilia à l'Institut international de bibliographie de Bruxelles, déléguant régulièrement des représentants aux manifestations qui se tenaient à l'étranger.*

— *En 1923, année du terrible tremblement de terre qui dévasta Tokyo, fut fondée la Maison franco-japonaise sous l'impulsion de Paul Claudel et de Eichi Shibusawa; elle eut pour mission de favoriser les échanges culturels entre les deux pays et se dota d'une bibliothèque. On le voit à travers ces exemples: les contacts avec l'étranger sont plus anciens qu'on ne le croit généralement.*

par

Jacques Keriguy

chef du Service de la bibliothèque
du CDST au CNRS

Au Japon, un effort considérable est mené en faveur de l'éducation : 12 % du budget de l'Etat, 24 % de celui des collectivités locales. Au total, un quart du revenu national consacré à cette activité. Il n'est donc pas surprenant que le système japonais soit envié pour son efficacité. En 1983, plus de 94 % des élèves parvenaient jusqu'au terme de l'enseignement secondaire et 36,2 % accédaient à l'enseignement supérieur. Le Japon compte aujourd'hui 1 900 000 étudiants. On connaît le revers de la médaille : des méthodes contestées, la prépondérance accordée à la mémoire, une compétition farouche engagée dès le plus jeune âge, de plus en plus d'élèves et d'étudiants atteints de déséquilibre qui les conduit, parfois, au suicide et, souvent, détruit leur créativité. Ayant pris conscience de ces problèmes, le Japon est à la recherche de remèdes.

Les universités

Parmi elles, 96 sont nationales (Kokuritsu) et financées directement par l'Etat. D'autres reçoivent leurs subventions de régions ou de municipalités (Kôritsu) : elles sont au nombre de 34. L'ensemble de ces universités scolarise moins du tiers de la population étudiante, soit environ 500 000 personnes.

Nées en 1887, au début de l'ère Meiji, ces universités ont eu pour ambition d'imiter leurs modèles européens et de concourir à la modernisation du pays. Tôdai, l'université de Tokyo devint rapidement un instrument privilégié pour sélectionner les élites du Japon. A partir de 1886, Tôdai se décentralisa et créa des sortes de filiales dans sept grandes villes : Sapporo, Sendai, Yokohama, Na-

goya, Kyoto, Osaka et Fukuoka. Originalité remarquable : elle introduisit dès l'origine l'enseignement de la technologie et de l'agriculture.

Après la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement créa 38 universités nationales, équitablement réparties sur tout le territoire, mais qui continuent cependant de souffrir de la comparaison avec Tôdai.

Les universités privées (Shiritsu), au nombre de 328, se trouvent, quant à elles, pour la plupart, situées à Tokyo. Dotées, à l'origine, d'une certaine autonomie, elles ont dû, pour faire face à leurs difficultés financières, se soumettre aux mêmes règles que les universités publiques. D'où, depuis le début du siècle, une grande uniformité de tous les établissements, confirmée en 1956 par la reprise en main de l'enseignement supérieur par le ministère de l'Education nationale (Monbushô). Les besoins de formations nouvelles ont contribué, au fur et à mesure que se multipliaient les emplois, à la création de nombreuses universités privées, de plus en plus liées aux entreprises. Ces universités scolarisent 1 400 000 étudiants.

Plus récemment, en 1976, sont nées des écoles spécialisées (Senshû gakkô) assez proches de nos IUT, dont le nombre a rapidement augmenté pour atteindre actuellement 3000, et qui accueillent 550 000 élèves.

Les Japonais et leur université

L'admission dans tous ces établissements s'effectue à l'issue d'un examen dont la préparation réclame un temps et une énergie considérables. Mais s'il est extrêmement difficile d'entrer dans l'université de son choix, il paraît en revanche aisé de s'y maintenir et d'obtenir le diplôme final : les examens semestriels font figure de formalité. La durée normale de la scolarité est de quatre années (formation longue) ou de deux (formation courte); le programme se partage entre études générales (lettres, sciences sociales) et études spécialisées, qui, au total, se décomposent en cent vingt-quatre unités.

Les Japonais sont déçus par leur université : absentéisme, passivité, influence grandissante des entreprises, qui, parce qu'elles comblent les insuffisances financières des établissements, obtiennent en compensation des privilèges jugés excessifs. Ces maux sont de plus en plus souvent dénoncés. Les frais d'inscription paraissent également très élevés : ils s'échelonnent entre 22 000 F (Keiô, université de lettres et sciences économiques) et 68 000 F (Keiô, université médicale).

A noter que le nombre des étudiants inscrits en formation longue (quatre ans) est supérieur à celui des étudiantes : 1 400 000 contre 400 000; ces chiffres sont inversés pour les formations courtes : 40 000 contre 336 000.

Les sciences sociales constituent la discipline la plus fréquentée (40 % des étudiants), précédant la technologie (19,4 %), les lettres et sciences humaines (16 %), les sciences de l'éducation (8 %), la médecine (4,4 %) et l'agriculture (3,4 %).

* Informations recueillies après une mission au Japon et d'après les sources suivantes : O. Chegaray, « Universités et étudiants au Japon », *Echange France-Asie*, dossier n° 8-84. Ministère de l'Education, de la Science et de la Culture (MESC-SIAB), *Statistiques des bibliothèques universitaires*, 1983.

système d'information scientifique en 1980. Il en est résulté l'unification entre les centres de documentation spécialisés et le réseau des informations bibliographiques lisibles sur machine des universités nationales. De même, quelques universités privées, comme l'Université chrétienne internationale, ont adhéré au réseau UTLAS, d'origine canadienne, et ont un accès en ligne. Autre élément important, le Centre d'information bibliographique (*Tôkyô daigaku bunken johô center*) du ministère de l'Education nationale, créé en 1984, est actuellement et provisoirement confié à l'université de Tokyo. Quelques éléments statistiques résumant l'activité des bibliothèques universitaires figurent dans le tableau 6.

Les bibliothèques scolaires

Les taux de scolarité et d'alphabetisation étaient voisins de 100 % avant-guerre, mais la politique scolaire de cette époque ne respectait pas la spontanéité des élèves et ces derniers n'éprouvaient pas la nécessité de fréquenter les bibliothèques. Après la guerre, suite à la réforme scolaire, les bibliothèques scolaires se sont répandues. En 1948, le ministère de l'Education nationale a publié et diffusé le *Manuel des bibliothèques scolaires*. En 1950, l'Association japonaise des bibliothèques scolaires a été fondée, et la loi sur les bibliothèques scolaires, adoptée en 1953. Depuis lors, les bibliothèques connaissent un grand essor : en 1980, 98,1 % des écoles primaires et secondaires avaient leur bibliothèque (cf. tableau 2). On installe également de plus en plus de salles réservées aux enfants dans les bibliothèques publiques. En 1982, 80 % d'entre elles disposaient d'une salle pour les enfants. Cependant, en raison du système d'accès à l'enseignement supérieur et des préparations du concours d'entrée, force est d'avouer que les bibliothèques scolaires ne jouent pas actuellement le rôle qui devrait être le leur.

Par ailleurs, de petites bibliothèques privées (*bunko*) ont été ouvertes par des particuliers, surtout par les mères de famille qui désiraient faire lire de bons livres à leurs enfants. Leur nombre dépassait 4 400 en 1980.

Bibliothèques spécialisées et centres de documentation

C'est dans le domaine médical que s'est pour la première fois organisée la documentation spécialisée au Japon : en 1903 naissait un bulletin analytique des documents médicaux intitulé *Revue centrale de médecine (Igaku chûô Zasshi)*. L'Association japonaise des bibliothèques médicales, fondée en 1927, a précédé la création de l'Association des bibliothèques pharmaceutiques en 1956. Ce domaine demeure aujourd'hui encore le plus développé.

Parallèlement, le département de recherches en économie pour l'Asie orientale de l'ex-Compagnie des chemins de fer de Mandchourie du Sud a commencé son activité en 1908. On peut dire que ce département est à l'origine de la fondation de la première bibliothèque de recherche. L'Association de la classification décimale universelle a été créée en 1950 et, en 1958, elle est devenue la Société japonaise de documentation. L'Association japonaise des bibliothèques spécialisées (Japan special libraries association) a été fondée en 1952; la Bibliothèque de la Diète en est le centre. Le point de départ du service de l'information scientifique et technique de la Bibliothèque de la Diète coïncide avec l'achat des *PB Reports* (Rapports techniques des Etats-Unis) en 1953. En 1957, fut fondé le JICST (Japan information center of science and technology), qui sera décrit ci-après; puis le programme NIST (National information system for science

and technology) fut présenté par le JICST et d'autres centres spécialisés du secrétariat d'Etat à la Science et à la Technologie. En 1966, fut fondée l'Association japonaise des bibliothèques agricoles.

Depuis 1970, divers centres de documentation se sont informatisés. Le tableau 3 précise les dates d'automatisation du JICST, des bibliothèques et des centres de documentation spécialisés dans le cadre du programme NIST.

Le tableau 4 expose les résultats d'une enquête faite en 1981 par l'Association japonaise des bibliothèques spécialisées auprès de 4 929 bibliothèques spécialisées au Japon.

Les bibliothèques publiques

Ce n'est que récemment, au cours des années 1970, que les bibliothèques publiques ont eu la possibilité d'accomplir leurs missions et d'assurer l'accès aux ouvrages acquis sur des fonds publics.

On l'a vu, l'Institut des livres, ouvert à Kyoto, dut interrompre son action en 1880. Cependant, à la même époque, des bibliothèques de petite taille, qui ont permis aux actuelles bibliothèques départementales de prendre leur essor, furent progressivement mises en place. En 1899 fut promulguée l'ordonnance sur les bibliothèques. Ce texte s'appliquait à toutes les bibliothèques. En 1933, une nouvelle ordonnance révisa celle-ci et mit l'accent sur la nécessité de centraliser le système des bibliothèques.

Jusqu'en 1914, de petites et moyennes bibliothèques de lecture publique se sont multipliées. En 1905, elles étaient au nombre de 100; en 1910, on en comptait 374 et 900 en 1915. Celles qui, en 1923, possédaient un fonds supérieur à 1 000 volumes, représentaient un quart de l'ensemble. Si la période comprise entre l'ère Meiji et 1920 est considérée comme celle de la création des bibliothèques de lecture publique, celle qui s'étend entre 1921 et 1933 est caractérisée par leur développement.

En 1950, paraît une loi sur les bibliothèques. L'Association des bibliothécaires japonais publie par ailleurs le *Manifeste de la*

liberté intellectuelle des bibliothèques, désormais garantie. La Société d'études sur les problèmes des bibliothèques est créée en 1955 et se propose d'étudier les problèmes que pose l'implantation des bibliothèques publiques dans la société.

Peu après le début de la forte croissance économique, en 1963, paraît un rapport intitulé *l'Administration des bibliothèques publiques dans les villes petites et moyennes*. A la suite de ce rapport, et sur le modèle de la bibliothèque municipale de Hino, fondée en 1965, des bibliothèques publiques commencent à ouvrir leurs portes: beaucoup de ces bibliothèques pratiquent le système de l'accès libre et prêtent activement des livres à domicile.

D'après les statistiques de 1970, année où la forte croissance du Japon commença à diminuer, l'indice de rotation du fonds, qui résulte de la division du nombre annuel de prêts à domicile par le total du fonds, dépassait 1 dans toutes les bibliothèques publiques. En 1974, cet indice excédait 2. Depuis 1972, on assiste à un engouement général pour la construction de bibliothèques publiques. Ces bibliothèques commencent à faire usage de l'ordinateur et à confier la gestion des livres aux fournisseurs extérieurs. Le plan régional des bibliothèques publiques est respecté depuis l'année 1970, et le nombre des établissements dépassait 1 000 en 1975.

Le manifeste sur la liberté des bibliothèques fut remanié en 1979, en tenant compte de l'expérience des années 1970, à forte croissance. Le plan de développement des bibliothèques et du réseau de coopération interbibliothèques intervient dans les années 1980, dans certains départements. L'année internationale des handicapés (1981) a vu les services pour aveugles et mal voyants renforcés.

Pendant vingt ans, de 1963 à 1983, le nombre des bibliothèques publiques a augmenté de 1,8 fois, et le nombre de prêts à domicile de 21,4 fois, tandis que le nombre des bibliothécaires n'augmentait que de 1,7 fois. En 1984, il y avait 1569 bibliothèques publiques, 105,36 millions de volumes et le budget d'achat s'élevait à 15,2 milliards de yens.

Les techniques bibliothéconomiques et l'enseignement professionnel

La Bibliothèque impériale et celle du Cabinet décidèrent en 1886 d'adopter la 21^e édition de la classification décimale de Dewey, publiée un an plus tôt. On a vu également que Inaki Tanaka, directeur de la Bibliothèque de Tokyo, étudia la bibliothéconomie aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Il est aisé de conclure que les techniques utilisées au Japon sont inspirées des méthodes anglo-américaines.

La première norme sur le catalogue des livres japonais et chinois remonte à 1893. Quant à la première édition de la classification décimale, elle date de 1929. La plupart des bibliothèques japonaises (96 %) l'utilisent. Elle s'inspire de la classification de Dewey ainsi que de l'*Expansive classification* de Cutter, mais s'est fixé pour but de traduire la situation japonaise: en particulier, comme les autres classifications développées dans les pays de culture chinoise, elle a modifié la division principale en dix classes.

De même, la liste des vedettes matières, le *Nippon subject heading*, devenu *Basic subject heading*, est utilisée depuis 1930. La norme de catalogage NCR (*Nippon cataloging rule*), revue en 1942, fut peu utilisée avant la Seconde Guerre mondiale. Actuellement, ces instruments sont complétés par un service de fiches imprimées. Ils connaissent de nombreuses rééditions et la norme NCR est en cours de révision de manière à devenir compatible avec l'ISBD et à s'insérer dans le format d'échange MARC.

Le secteur de la formation professionnelle est peu développé. C'est l'Association des bibliothèques (*Toshokan Kyōkai*) qui organisa en 1903 les premiers cours de bibliothéconomie et donna l'exemple. Sous l'égide du ministère de l'Education nationale, fut fondée, en 1921, l'Ecole d'initiation des bibliothécaires, qui garda le monopole de la formation des bibliothécaires jusqu'à sa suppression en 1944. En 1936, un examen sanctionné par un diplôme était nécessaire pour exercer dans les bibliothèques publiques. L'Ecole rouvrit ses portes après la guerre et prit le nom d'Ecole de formation des bibliothécaires. D'abord installée à la Bibliothèque impériale, elle fut placée sous la tutelle du ministère de l'Education nationale et devint en 1964 Collège national à cycle court des bibliothèques. La durée de la scolarité était portée à deux ans et laissait aux étudiants le choix entre deux sections: bibliothèques et documentation. Un pas nouveau fut franchi en 1980 lorsque, à l'occasion de son déménagement à la cité des sciences de Tsukuba, ce collège devint l'Université des sciences des bibliothèques et de l'information (*Toshokan jōhō daigaku*); à cette occasion, la scolarité a été portée à quatre ans et permet d'obtenir la maîtrise. Autre formation, débouchant sur un doctorat, celle qui dispense l'université Keiō depuis 1951 sur l'initiative entre autres de R.L. Girler, alors délégué par l'American library association.

A côté de ces enseignements se sont multipliées les formations mises en place par un grand nombre d'universités et de collèges à cycle court: cours réguliers, cours d'été, cours par correspondance, permettent d'obtenir, dans le cadre de la loi sur les bibliothèques de 1950, la qualification de bibliothécaire-adjoint. Au total, 243 établissements participent à ces formations. Il existe également un statut du bibliothécaire-professeur dans l'enseignement primaire et secondaire prévu par la loi sur les bibliothèques des écoles de 1953: sept universités préparent à cette fonction.

Edition et bibliothèques

La censure s'est exercée sur les publications japonaises entre la Restauration de Meiji et la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le dépôt légal à la Bibliothèque nationale, régi par la loi sur la Biblio-

thèque de la Diète de 1948, ne concernait que les livres ayant déjà satisfait à la censure. Les lois réglementant la parution de la presse et des autres publications (datées respectivement de 1875 et de 1898) ont été abolies en 1945. La loi sur la propriété littéraire et artistique a été instituée en 1948 et refondue en 1970.

L'accroissement du budget d'acquisition de livres a incité les bibliothèques et le monde de l'édition à entretenir des relations d'autant plus étroites que les éditeurs commencent à automatiser les informations bibliographiques. Ils ont par exemple adopté l'ISBN en 1981. En 1982, le montant des achats de livres par les bibliothèques a dépassé 10% du total des ventes de l'édition japonaise. Le tableau 5 met ces relations en lumière.

L'avenir des bibliothèques

L'industrie électronique japonaise est très avancée, mais l'informatisation des bibliothèques et la production des bases de données ont pris un retard de dix ans. L'absence d'un réseau de transmission des données tel TRANSPAC explique sans doute ce retard. Des obstacles importants comme celui du codage des caractères chinois sont pourtant déjà surmontés.

Il est probable qu'au fur et à mesure des progrès de l'informatisation de la société, le rôle du système d'enseignement extra-scolaire et extra-universitaire deviendra de plus en plus important; en conséquence, le rôle des bibliothèques scolaires et universitaires est appelé à évoluer. Le prêt de livres ne sera plus la mission principale des bibliothèques publiques; leur rôle de centre d'information pour la popula-

tion locale et de relais pour l'éducation permanente va se confirmer.

Mais le plus grave problème que rencontrent les bibliothèques japonaises est celui de la division des tâches: le NIST qui s'applique aux informations scientifiques et techniques et le système d'information développé dans les universités ont été mis en place indépendamment et aucune répartition des tâches n'a été définie avec précision. Un objectif prioritaire devrait être d'unifier les modalités d'accès à l'information primaire et à l'information secondaire et d'introduire une coopération entre les établissements. Il est vrai que n'existe aucune institution compétente pour déterminer et exécuter un programme national et imposer une stratégie à long terme qui puisse s'appliquer à la fois aux secteurs de la production, de la distribution et de l'utilisation de l'information.

Tableau 1
Associations et sociétés principales fondées après-guerre

1946	Société japonaise de bibliothéconomie (<i>Nihon toshokan Kenkyûkai</i>)
1950	Association japonaise des bibliothèques scolaires (<i>Zenkoku gakkô toshokan Kyôgikai</i>)
1952	Association japonaise des bibliothèques spécialisées (<i>Senmon toshokan kyôgikai</i>)
1953	Société japonaise de bibliothéconomie (<i>Nihon toshokan gakkai</i>)
1954	Conseil des bibliothèques des universités nationales (<i>Kokuritsu daigaku toshokan kyôgikai</i>)
1955	Société d'études sur les problèmes des bibliothèques (<i>Toshokan mondai kenkyûkai</i>)
1956	Association japonaise des bibliothèques pharmaceutiques (<i>Nihon yakugaku toshokan kyôgikai</i>)
1966	Association japonaise des bibliothèques agricoles (<i>Nihon nôgaku toshokan kyôgikai</i>)
1970	Société franco-japonaise des bibliothécaires (<i>Nichifutsu toshokan gakkai</i>)

Tableau 2
Bibliothèques scolaires en 1980

D'après le Livre blanc des bibliothèques scolaires édité par l'Association japonaise des bibliothèques scolaires en 1983

	Ecoles primaires	Ecoles secondaires	
		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle
Nombre des bibliothèques scolaires	24 707	10 156	4 858
Fonds en moyenne	3 692	4 711	12 041
Budget acquisitions par an en moyenne	330 000 yens	420 000 yens	1 400 000 yens
au total	8 150 milliards de yens	4 270 milliards de yens	6 800 milliards de yens

Tableau 3
**Automatisation des principaux centres de documentation
et des bibliothèques depuis 1970**

1970	Participation du Centre japonais nucléaire (<i>Nihon genshiryoku kenkyûjo</i>) à l'INIS. Fondation du Centre japonais de documentation de médecine et de pharmacie (JAPIC) (<i>Nihon igaku jôhô center</i>).
1971	Fondation du Centre japonais de documentation de brevets d'invention (JAPATIC) (<i>Nihon tokkyo jôhô center</i>). Inauguration de l'Association japonaise de l'information chimique (JAICI) (<i>Kagaku jôhô kyôkai</i>) Introduction de l'ordinateur à la Bibliothèque de la Diète et à l'Université d'Osaka.
1972	Fondation du Centre d'information internationale de médecine (IMIC) (<i>Kokusai igaku jôhô center</i>)
1973	Automatisation de la bibliothèque municipale de Tama
1976	Service de documentation en ligne de JOIS-I du JICST
1977	Service de documentation en ligne des brevets d'invention (PATOLIS)
1979	Ouverture de ICAS, accessible en ligne aux bases de données étrangères
1981	JICST passe à JOIS-II Diffusion de JAPAN/MARC et NIPPAN/MARC (organisme de diffusion des livres)
1982	Introduction d'UTLAS à l'Université chrétienne internationale
1983	Utilisation expérimentale en ligne de JAPAN/MARC au Centre de recherche Mitsubishi (<i>Mitsubishi sôgô kenkyûjo</i>)
1984	Automatisation du Centre de documentation bibliographique de l'Université de Tokyo et de Tôhan (organisme de diffusion des livres)

Tableau 4

Données (pour l'année 1981) obtenues sur les bibliothèques spécialisées
D'après le *Répertoire des organismes de documentation*, 1982

Nombre des bibliothèques spécialisées	2 305
Budget d'acquisitions par an	4 milliards de yens au total
Nombre de livres	54 millions de volumes au total
Personnel	
employé à titre définitif	4 personnes en moyenne (par bibliothèque)
employé temporaire ou polyvalent	4,9 personnes en moyenne

Tableau 5

Chronologie relative à l'édition et aux bibliothèques

1970	Promulgation de la nouvelle Loi sur la propriété littéraire et artistique
1972	Commande de catalogage à la Société de diffusion Ôsakaya par la bibliothèque municipale d'Akishima
1975	Exposition des publications provinciales à la bibliothèque municipale de Higashimurayama
1976	Début de la rédaction automatique de l'annonce des livres intitulée <i>Korekara deru hon</i> (Livres à paraître)
1977	Début de la rédaction automatique du Catalogue général des livres japonais
1980	Fondation du Comité japonais de l'ISBN
1981	Début du Nippon MARC Début de l'exécution de l'ISBN
1982	Plus de 10 % des achats de livres sont effectués par les bibliothèques
1983	Informatisation des renseignements sur les livres nouveaux par Tôhan et Nippan (principaux diffuseurs).

Tableau 6
Éléments statistiques sur les bibliothèques universitaires
(année 1983)

	Universités d'Etat	Universités régionales ou communales	Universités privées	Total
Nombre de bibliothèques				
Collections				
<i>ouvrages</i>				
- nombre	56 222 324	6 719 843	62 716 730	125 657 897
- pourcentage	44,7 %	5,4 %	49,9 %	100 %
- moyenne par université	604 530	197 642	192 383	277 391
- accroissement annuel total	2 259 179	329 810	3 700 935	6 289 924
- accroissement annuel moyen (par université)	24 292	9 700	11 353	13 885
<i>périodiques</i>				
- nombre de collections acquises annuellement	506 015	54 502	528 790	1 089 307
- nombre de titres				124 000
Public				
- nombre d'étudiants	407 963	51 736	1 406 074	1 865 773
- nombre d'étudiants par université	4 387	1 522	4 313	4 119
- nombre d'enseignants et de chercheurs	89 632	8 784	80 280	178 696
- nombre d'enseignants et de chercheurs par université	964	258	246	394
- nombre d'ouvrages par utilisateur	113	111	42,2	61,5
- acquisitions annuelles par utilisateur	4,5	5,4	2,5	3,1
Personnel				
<i>nombre d'agents</i>				
- titulaires	2 743	393	4 778	7 914
- occasionnels	1 256	64	1 328	2 648
- total	3 999	457	6 106	10 562
<i>nb d'utilisateurs par agent</i>	124	132	243	194
Crédits d'acquisition				
- Totaux	728 MF	72 MF	961 MF	1,8 milliard F
- Crédits moyens par université	7,8 MF	2,1 MF	2,95 MF	3,9 MF
- Crédits par utilisateur	1 460 F	1 180 F	645 F	860 F